

CAPTURES ACCIDENTELLES DE MAMMIFÈRES MARINS LES PROFESSIONNELS POURSUIVENT LEURS EFFORTS

À l'approche de la saison hivernale, période identifiée comme à risque dans le golfe de Gascogne pour les captures accidentelles, les pêcheurs et les structures professionnelles intensifient leur mobilisation pour lutter contre le phénomène. Les programmes de recherches et d'acquisition de connaissance engagés depuis maintenant 4 ans se poursuivent, ainsi que la mise en place de dispositifs opérationnels visant à diminuer le nombre de captures accidentelles.

I. PIFIL, LE NOUVEAU PROGRAMME POUR LA SAISON 2021/2022

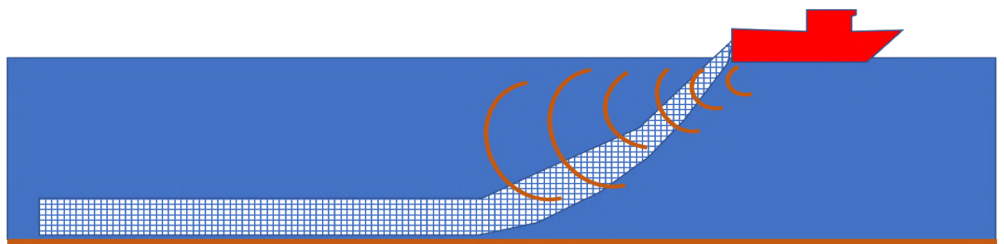
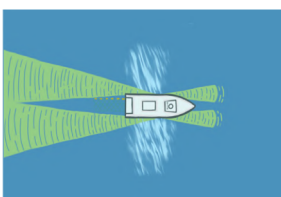
Trouver des solutions opérationnelles pérennes pour réduire les captures accidentelles est une priorité pour les professionnels de la mer. Ces outils doivent permettre une cohabitation entre mammifères marins et pêcheurs afin que ces derniers puissent pratiquer leur activité en limitant au maximum leur impact sur les espèces présentes sur zone. Après le développement de pingurs pour les chalutiers pélagiques qui réduisent de 65% le nombre de captures sur cette flottille, le programme LICADO (initié en 2019) a, entre autres, permis de mettre au point un dispositif prometteur pour les fileyeurs. Il consiste à placer un pinger CETASAVER (nouvelle génération de pingurs) sous la coque du bateau, qui n'est déclenché que pendant l'opération de filage (mise à l'eau du filet). Au travers de leurs observations, les professionnels ont identifié ce moment de l'action de pêche comme particulièrement à risque pour différentes raisons :

- c'est le moment où le filet est le plus 'mou' (détendu), plus de risques qu'un mammifère marin s'y emmêle
- une fois le filet calé dans le fond, sa hauteur est assez faible par rapport à celle de la colonne d'eau au dessus, celui-ci est donc peu en interaction avec les mammifères marins
- lors de la remontée du filet, ce dernier est tendu et donc moins propice à l'emmêlement d'un mammifère marin.
- le sillage du bateau, avec ses innombrables micro-bulles, pourrait perturber l'écholocation des mammifères marins

Ce dispositif de pinger au filage a donc tout son sens car :

- il utilise un signal acoustique répulsif éprouvé et validé scientifiquement (effet répulsif sur 200 mètres maximum, provoquant un éloignement dans 87% des cas)
- il couvre la phase du filage considérée « à risque »
- il limite la nuisance acoustique dans l'écosystème car il est actionné seulement lors de l'opération de filage

Les résultats obtenus dans le cadre de LICADO sont encourageants mais une expérimentation à large échelle est nécessaire pour objectiver son efficacité avec des données statistiquement analysables : c'est l'objectif du projet PIFIL



CAPTURES ACCIDENTELLES DE MAMMIFÈRES MARINS LES PROFESSIONNELS POURSUIVENT LEURS EFFORTS

Le Comité National des Pêches, accompagné des Comités Régionaux et Organisations de Producteurs de la façade Atlantique, de l'IFREMER, de l'AGLIA et de la société OCTECH, déploie donc le programme PIFIL, financé par le Ministère de la Mer, pour équiper 20 fileyeurs tout le long de la façade Atlantique (du Guilvinec à Arcachon) dès le début de l'hiver 2021/2022. Les scientifiques pourront ainsi comparer les données des opérations de pêche des navires équipés et de ceux qui ne le sont pas afin de mesurer la pertinence d'appliquer ce dispositif à l'ensemble de la flottille de fileyeurs français. La volonté des pêcheurs est de remettre ces données aux scientifiques pour analyse dès l'été 2022.

II. LES AUTRES PROGRAMMES ET DONNÉES DISPONIBLES

Comme pour les échouages hivernaux en 2021, les échouages estivaux ont été moins nombreux dans le Finistère et le sud de la Bretagne par rapport à l'année 2020. Porté par le Comité Départemental des Pêches du Finistère (29) et avec l'appui de nombreux instituts scientifiques et institutionnels, un nouveau programme d'étude sur cette thématique a été élaboré, dédié à la zone du Finistère sud : PECHDAUPHIR.

Le programme national OBSCAMe (systèmes de caméras embarquées pour filmer les remontées de filets au quotidien) entame sa deuxième phase avec en tout 20 navires équipés pour la saison 2021/2022, ce qui permettra d'augmenter le volume des données récoltées et d'évaluer plus précisément la pertinence du dispositif. Pour les marins, c'est un pas supplémentaire vers la « transparence » de leurs activités qui vient compléter les Observations à la mer (OBSMER) et la phase 1 du projet OBSCAME.

Les premières données du programme d'observation aérienne (campagne SAMM 2) commandé par la Ministre de la mer sont désormais disponibles (<https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/samm-ii-le-rapport/>). Dans le golfe de Gascogne, l'estimation d'abondance de mammifère marins semble être stable par rapport à 2012. Cependant la répartition des groupes de dauphins a évolué. En effet, les premières observations révéleraient une répartition plus diffuse des populations, et plus près des côtes françaises, ce qui confirme les remontées faites par les marins. Les résultats complets seront publiés à l'été 2022.



« Cet hiver encore, les professionnels de la mer poursuivent leurs efforts pour limiter les interactions avec les mammifères marins. Pour que la tendance des échouages à la baisse de la saison 2020/2021 se confirme, les pêcheurs s'impliquent aux côtés des scientifiques dans de nombreux programmes : caméras embarquées, tests et amélioration de pingers, observations en mer et aériennes, filets réflecteurs. »

Jean-Luc Hall, Directeur Général du Comité National des Pêches